

UN NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL POUR VOS QUESTIONS

MÉDICALES ET ADMINISTRATIVES



L'Assurance Maladie met en place un **nouveau numéro*** pour les questions médicales et administratives des **professionnels de santé**, à compter du

0 811 91 00 09

Service 0,06 € / min
+ prix appel

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 17h

Un conseiller spécialisé répond, dans le respect du secret médical, à toutes vos questions concernant :

- ▶ **Votre exercice en libéral** - installation et suivi de votre dossier
- ▶ **Votre facturation** - remboursements, traitement des rejets, droits des assurés, demandes d'accord préalable
- ▶ **La gestion de votre activité** - télétransmission, application des nomenclatures (NGAP, CCAM, LPP...), objectifs conventionnels
- ▶ **Le dossier médical de votre patient** - ALD, arrêt de travail, expertise, convocation, invalidité...
- ▶ **Toute autre question nécessitant l'expertise du Service Médical**

*Se substitue au(x) :



Lors de votre appel, munissez-vous :

- de votre numéro d'identifiant Assurance Maladie,
- du NIR de l'assuré le cas échéant.

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**